

## PROJET « Aujourd'hui, tous en Judogi! » 2018

Dans le cadre du championnat de France de judo 1<sup>ère</sup> division qui se déroulera les 3 et 4 novembre 2018 au Kindarena de Rouen et de la convention de partenariat entre la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, le Comité Départemental de Judo et l'USEP de la Seine-Maritime, le projet « Aujourd'hui, tous en Judogi ! » est proposé aux classes volontaires de CE2, CM1 et CM2 des écoles publiques de la Seine-Maritime.

Ce projet nourrit de façon significative la fiche action n°2 du projet d'école à travers la mise en œuvre **des parcours de réussite éducative**. En effet, il contribue entre autres à la construction du parcours citoyen, du parcours d'éducation artistique et culturelle et du parcours éducatif de santé.

**Le parcours citoyen** met, en autres, en exergue :

- La participation des élèves dans les activités menées.
- La coopération et l'entre-aide dont ils font preuve.
- Le respect des autres.
- Le respect et la compréhension de la vie collective.

**Le parcours d'éducation artistique et culturelle** met, en autres, en exergue :

- La sensibilité, la curiosité et le plaisir à rencontrer des œuvres.
- La mise en œuvre d'un processus créatif et de s'y intégrer.
- Une réflexion sur sa pratique.
- L'expression des émotions et des sentiments et l'apport d'un jugement critique.
- L'utilisation d'un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique.

**Le parcours éducatif de santé** met, en autres, en exergue, au cours de l'activité physique :

- La mobilisation des différentes ressources pour agir de manière efficiente.
- La connaissance et l'application d'une bonne hygiène de vie.
- La capacité à adapter l'intensité de son engagement physique à ses possibilités pour ne pas se mettre en danger.

**Ce projet est composé de deux volets :**

## **Volet 1 : Valorisation du code moral du judo par un concours en lien avec l'éducation artistique et culturelle.**



La classe participante aura le choix entre deux types de production.

Pour chaque type de production, les classes pourront choisir de travailler sur une ou plusieurs valeurs parmi les huit composant le code moral du judo. Cependant, chaque planche ou film ne devra illustrer qu'une seule valeur.

### **1. Production d'un Pocket film :**

Cahier des charges :

- Un film tourné en un plan séquence d'une minute intégrant le titre du film, l'histoire scénarisée et le générique de fin. La particularité de ce type de film, est qu'il peut être réalisé à l'aide de n'importe quel support d'enregistrement numérique (téléphone, tablette, caméscope...) et par conséquent il n'y a pas de montage à effectuer puisque le film est tourné en une seule prise.

Pour vous aider, vous pouvez consulter le lien suivant :

<http://www.benoitlabourdette.com/actions-culturelles/ateliers-pocket-films/canope-92-ateliers-pocket-films-en-ecoles-primaires>

### **2. Production d'une planche type manga :**

Cahier des charges :

- Sur une feuille A3
- Une planche de 4 à 6 vignettes développant un scénario.
- Utilisation exclusive du noir et blanc.
- Le choix d'un personnage qui sera à inclure systématiquement dans chaque production. Vous pouvez vous inspirer des personnages issus des plaquettes de la FFJDA : cf. Annexe 1.

**NB :** pour des raisons de reproduction, la production finale devra présenter un contraste suffisant que les crayons à papier ou de couleur ne peuvent permettre.

Pour vous aider à réaliser cette production, vous pouvez consulter les sites suivants :

[https://canope.ac-amiens.fr/cddpoise/blog\\_mediathèque/?p=13768](https://canope.ac-amiens.fr/cddpoise/blog_mediathèque/?p=13768)

[http://www.cndp.fr/crdp-toulouse/spip.php?page=dossier&num\\_dossier=2953](http://www.cndp.fr/crdp-toulouse/spip.php?page=dossier&num_dossier=2953)

De plus, un document d'aide vous sera proposé au mois de septembre prochain.

## **Volet 2 : une séance de découverte de l'activité judo proposée dans différents dojos du département participant à cette opération.**

Cette séance s'inscrit soit :

- dans le cadre d'une action de valorisation venant ponctuer la fin d'un module d'apprentissage, consacré aux jeux de combat de préhension ;
- dans le cadre d'une découverte, préambule à l'introduction d'un module d'apprentissage.

Le transport de la classe vers le dojo reste à la charge de l'école (Annexe 2 : liste des clubs partenaires qui sera actualisée courant du mois de septembre en fonction des inscriptions des clubs partenaires).

Un jury départemental se réunira pendant la semaine du 15 au 19 octobre 2018 et désignera, pour chaque type de production, une classe lauréate qui sera récompensée par la ligue de Normandie de judo et le comité de Seine-Maritime de judo.

### **Dispositif :**

**Public concerné :** les classes de CE2, CM1 et CM2, des écoles publiques de la Seine-Maritime.

**Le calendrier** a été fixé en mai 2018 entre le Comité Départemental de Seine-Maritime de Judo, l'Éducation Nationale (Conseillers Pédagogiques Départementaux EPS) et l'USEP.

L'appel à projet est envoyé dans les écoles par services de DSDEN 76.

Les CPC centralisent les inscriptions des classes et les font remonter aux CPD EPS.

Un calendrier des interventions sera établi par la suite en lien avec les clubs partenaires, le CD Judo et l'Éducation Nationale.

### **Calendrier :**

Envoi des appels à projets dans les écoles à la rentrée scolaire 2018.

Clôture des inscriptions : vendredi 21 septembre 2018.

Transmission des productions artistiques et culturelles : vendredi 13 octobre 2018 délai de rigueur.

### **Tableau d'inscription des classes :**

<b>Circonscription</b>			
Ecole			

Adresse Tél Mail				
Enseignant(s) NOM, Prénom Mail professionnel				
Niveau(x) de classe Effectif(s)				
Club souhaité				
Jour de la semaine souhaité pour les interventions				
Partie réservée au Comité de Seine-Maritime de Judo				
Club de Judo				
Nom de l'intervenant				
Lieu de l'animation				
Date et heure de la séance de découverte.				

**Date limite d'inscription : Vendredi 21 septembre 2018** par mail à votre CPC de circonscription en charge du dossier EPS.

# Annexe 1: Exemples de plaquettes «code moral du judoka».

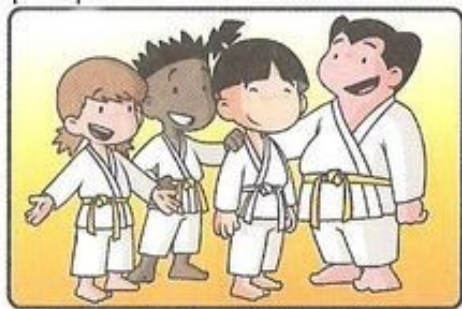
**La modestie** c'est parler de soi-même sans orgueil



**Le courage** c'est faire ce qui est juste



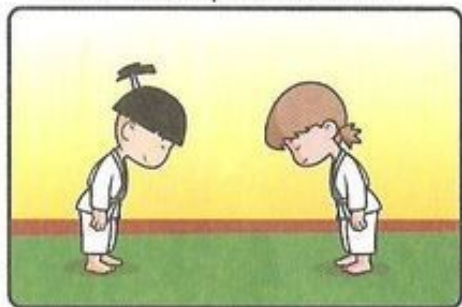
**L'amitié** c'est le plus pur des sentiments humains



**Le contrôle de soi** c'est savoir se taire lorsque monte la colère



**La politesse** c'est le respect d'autrui



**L'honneur** c'est être fidèle à la parole donnée



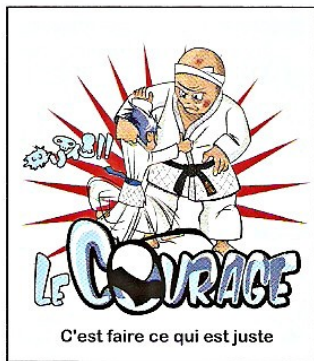
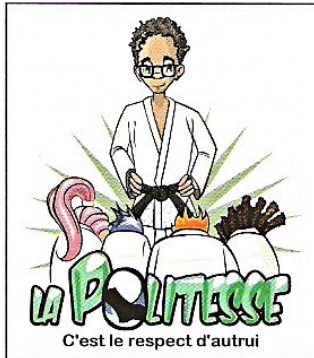
**Le respect** sans respect aucune confiance ne peut naître



**La sincérité** c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée



# Code moral du Judo



## Annexe 2

### Opération 'Aujourd'hui tous en judogi' du lundi 5 au vendredi 9 novembre 2018

#### Liste des clubs participants au 02 juillet 2018

Nom du club	Enseignant	Tél	Mél	Jour(s)	Horaires
Judo club Cany Barville	David HAREL	06 24 32 19 31	<a href="mailto:hareldav@gmail.com">hareldav@gmail.com</a>	05/11/2018	8h30-12h30 ou 13h30-16h30
				07/11/2018	8h30-12h30 ou 13h30-16h31
				08/11/2018	8h30-12h30 ou 13h30-16h32
Judo Club Envermeudois	Quentin Gobourg	06.24.06.80.48		05/11/2018	13h30 - 17h
				08/11/2018	13h30 - 17h
ALC Judo Martin Eglise	Luc CRETTE	06 88 42 66 13	luc.crette@laposte.net	05/11/2018	14h - 16h
Beuzeville la Grenier	MELIOT Aurélie	06 65 45 24 94	meliot-aurelie@bbox.fr	09/11/2018	journée
Judo club de Eu	LEGER Roger	06 82 59 01 70		06/11/2018	9h00 à 11h30 et 13h45 à 16h15
	POUYMAYON Daniel	06 22 61 04 39		08/11/2018	9h00 à 11h30 et 13h45 à 16h15
Judo club Bacqueville	Luc CRETTE	06 88 42 66 13	luc.crette@laposte.net	06/11/2018	9h à 11h
ETRETAT JUDO	VERDIER BRUNO	06/88/68/6133	<a href="mailto:verdierbr@orange.fr">verdierbr@orange.fr</a>	05/11/2018	14h - 16h30
St Nicolas de la Taille	VERDIER BRUNO	06/88/68/6133	<a href="mailto:verdierbr@orange.fr">verdierbr@orange.fr</a>	08/11/2018	14h - 16h30
				06/11/2018	14h - 16h30
Stade valeriquais judo	VERDIER BRUNO	06/88/68/6133	<a href="mailto:verdierbr@orange.fr">verdierbr@orange.fr</a>	09/11/2018	14h - 16h30
				07/11/2018	15h 17h30
Cercle d'Activités Physiques	Jean-Pierre DEFRANCE	06 67 70 06 87	<a href="mailto:jeanpierre.defrance@neuf.fr">jeanpierre.defrance@neuf.fr</a>	05/11/2018	9H -11H30 et 13h 45 à 16h15
				06/11/2018	9H -11H30 et 13h 45 à 16h15
				08/11/2018	9H -11H30 et 13h 45 à 16h15
				09/11/2018	9H -11H30 et 13h 45 à 16h15
DOJO Saint-Léonard	DAVEAU Philippe	06 19 26 43 27	philippedaveau76@orange.fr	06/11/2018	9h à 16h30
				08/11/2018	9h à 16h30